



Mai 2020

La mission de l'APELS, soit la protection de l'environnement du lac Selby, demande un travail à long terme afin d'avoir les meilleures chances possibles d'obtenir une belle qualité d'eau l'été venue. Cette dernière dépend de facteurs qui sont tantôt hors de notre contrôle, telle la détérioration de grands écosystèmes, tantôt à notre portée, telles la sensibilisation des acteurs locaux et les actions individuelles. L'eau est testée tout l'été et les résultats publiés aux divers babillards autour du lac, débutant en juillet.

Assemblée générale des membres

Vu les règles de distanciation physique dues à la Covid, nous reportons à l'automne notre assemblée générale qui se tenait habituellement à la mi-juillet

Notre site web : www.apelslacsely.com

Vous y trouverez diverses informations propres à l'Association et à la qualité de l'eau au lac. Nous le mettons à jour régulièrement.

Remise d'arbustes pour bandes riveraines

Cet événement est aussi reporté à l'automne par la Ville et on nous indique que ce sera la dernière fois qu'il y aura distribution d'arbustes. En 2021, la Ville offrira des arbres de diverses espèces.

Sentier pédestre

Plusieurs apprécient le petit sentier pédestre qui relie la rue Jetté à la rue Baillon et permet aux randonneurs et cyclistes de faire le tour du lac. Il a été réalisé grâce à la coopération de la Ville et de certains résidents propriétaires. Au poulaiier qui semble enchanter petits et grands, s'ajoutent des éléments de décor.

Nuisances autour et sur le lac

Les plaintes pour nuisances (feux, bateaux, musique, etc.) relèvent de la SQ, composer le 310-4141.

Les feux d'artifices peuvent devenir un fléau : outre le danger de répandre le feu, le bruit est un autre facteur à considérer, car autour d'un lac, le son se réverbère fortement. Le civisme doit être la règle.

Convention nautique

Des règles qui ont fait consensus voici une vingtaine d'années régissent les allées et venues des bateaux. Cette convention est dressée à l'entrée du lac : en voici copie au verso. Sachez qu'au lac, il y a plus de 350 embarcations de toutes sortes dont 28 pontons et autant de chaloupes avec moteur à essence ou électrique! La prudence est de mise.

Suivre les règles concernant la vitesse maximale et l'éloignement des rives est important pour tous : pensons à nos nageurs, enfants et adultes, en plus des dommages causés aux rives et aux fonds aquatiques.

Journal Le Saint-Armand

Bien que gratuit, vous pouvez aider ce journal communautaire de notre région en devenant membre pour 25\$ par an. Consultez le site : www.journalstarmand.com ou poster votre chèque au C.P 27, Philipsburg, JOJ 1N0. C'est une source d'informations sur l'environnement, les initiatives locales et régionales, nos artisans et artistes et la politique municipale des 10 villes couvertes.

Notre conseiller municipal, François Tremblay

Ses coordonnées pour toute question ou commentaire : f.tremblay@ville.dunham.qc.ca, ou tél : 450-295-2385.

Pour devenir membre de l'APELS

Un chèque de **25\$ par personne/an** (ou 150\$ à vie) ou 40\$ par résidence/an (ou 200\$ à vie) à l'ordre de l'APELS, C.P. 381, Dunham, Qc, JOE 1M0, avec vos nom, adresse, no de tél et **courriel**. Pour nous joindre : 450-295-2646 ou apelslacsely@gmail.com.

PROTÉGEONS NOTRE LAC ET SON ENVIRONNEMENT!

François Charbonneau, président.